

SOMMAIRE

- **Retraites et situation sociale : la CGT propose une intersyndicale**
- **Fonction publique : après le succès de la mobilisation du 21 janvier**
- **Fonction publique d'État : les chiffres de pertes d'emploi entre 2002 et 2006**
- **Sanofi-Aventis : manifestation contre la restructuration de la Recherche et Développement**
- **Areva T&D : la CGT dénonce une « transaction honteuse »**
- **France 3 : le projet éditorial rejeté par près de 79 % des journalistes**
- **Air France : - 20 % d'effectifs dans ses escales en deux ans**
- **EasyJet : la compagnie jugée pour travail dissimulé**
- **Parité : la CGT réagit à la proposition de loi Copé**
- **Parité femmes-hommes : le secteur public affiche un mauvais bilan en 2009**
- **Recherche et enseignement public : 4 heures contre la précarité**
- **Autour du livre : « Pour en finir avec le Wall Street management »**

ÉDITO

ÂGE DE LA RETRAITE : DROIT D'INVENTAIRE OU LIQUIDATION ?



Le sujet des retraites est bien trop lourd d'enjeux sociaux pour qu'on l'aborde de la manière dont il a été traité cette dernière semaine.

Donner, comme vient de le faire Martine Aubry, un quasi sauf-conduit pour repousser au-delà de 60 ans l'âge de départ en retraite à « 61 ou 62 ans » (« *Je n'imagine pas qu'on aille plus loin* », dit-elle), c'est un peu dire aux forces sociales : « *fermez le ban* ». C'est aussi accepter de liquider un des acquis de la gauche au pouvoir qui figurait encore à l'inventaire, bien que malmené par les réformes successives.

Cette manière de prendre acte des réformes proposées ne sera pas d'un grand secours pour affronter Medef et gouvernement sur cette question alors que rien n'est joué sur cette question. Brandir la perspective du vieillissement démographique pour en faire une catastrophe ne permet pas hélas de bien poser les termes du débat. La question de l'avenir de notre système de retraite reste, qu'on le

veuille ou pas, celle du partage de la richesse créée. Et sur ce point, les trois scénarios du Conseil d'Orientation des Retraites avaient montré que l'évolution de la part du PIB que notre pays devrait consentir pour financer les retraites d'ici à 2050 n'était pas insurmontable et qu'elle était en tout point comparable avec ce que la France consentait dans les années 70. Mieux, en mettant à contribution, non plus seulement les salaires, mais aussi les profits, on peut pérenniser notre système par répartition en maintenant les droits actuels et surtout sans risquer de faire peser sur les générations futures une charge insupportable.

La CGT ne se résoudra pas à de nouvelles mesures de recul de l'âge de la retraite alors que toutes les réformes (Balladur, Accord Agirc-Arrco, Fillon) ont conduit à une baisse des pensions qui commence à prendre effet sur les retraites liquidées aujourd'hui. Reculer l'âge de la retraite, allonger la durée d'assurance pour une retraite à taux plein, introduire des mécanismes de décote ont eu, et auront encore durablement, pour effet de faire baisser le niveau de vie des retraités. La réforme des retraites ne peut être abordée sans reposer l'exigence d'une reconnaissance de la pénibilité pour un départ en retraite avant 60 ans. Elle doit aussi permettre de poser la question de la réforme du financement des retraites permettant de pérenniser le système par répartition. Mais cette éventualité est rejetée catégoriquement par le patronat qui ne veut plus consentir le moindre euro supplémentaire au financement des retraites. Quelque part, accepter comme seule alternative un nouveau recul de la protection sociale, c'est lui donner quitus. C'est oublier que toutes les richesses que le patronat refuse de partager ont alimenté les bulles spéculatives qui ont précipité le monde dans la crise.



Retraites et situation sociale : la CGT propose une intersyndicale

La Commission exécutive de la CGT réunie mardi 19 janvier a annoncé qu'elle « va proposer l'organisation d'une nouvelle intersyndicale dès que possible » afin « d'évaluer collectivement les possibilités d'action unitaire sur un plan interprofessionnel » et d'autre part « de travailler aux convergences revendicatives sur l'avenir des retraites ».

Fonction publique : après le succès de la mobilisation du 21 janvier

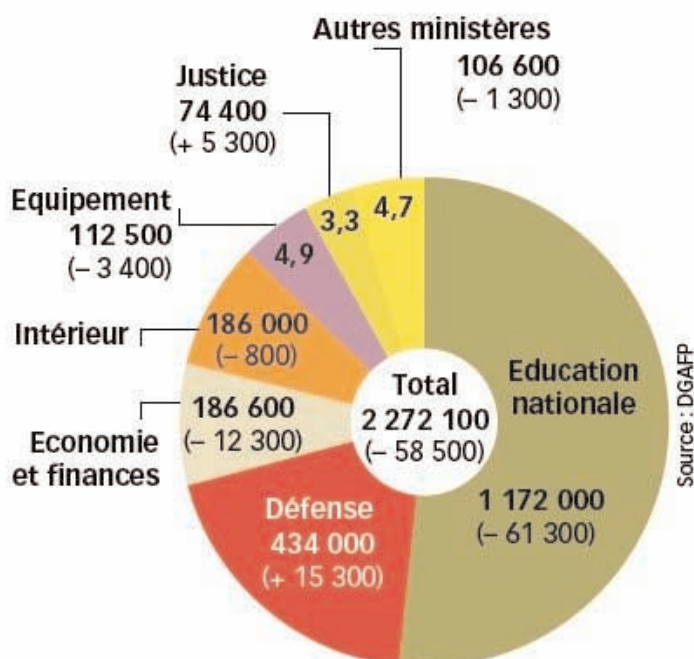
A l'initiative de la FSU, de SOLIDAIRES et de la CGT, cette journée d'actions, de grève et de manifestations a connu un large succès. Dans de nombreux territoires, dans plusieurs professions, d'autres organisations syndicales avaient appelé à se joindre au mouvement.

A l'évidence, ce 21 janvier constitue une nouvelle étape importante de mobilisation dans la Fonction publique. Les taux de grévistes ridicules annoncés par les autorités participent d'évidence d'une entreprise de désinformation. « Le président de la République, le Premier ministre, le ministre en charge de la Fonction publique ne peuvent demeurer sourds aux légitimes exigences exprimées à nouveau aujourd'hui et soutenues par la majorité des citoyens », affirment la CGT, FSU et Solidaires de la Fonction publique dans un communiqué commun.

« Ce sont de toutes autres orientations, conformes aux besoins de toute la population et à l'intérêt général, qu'il faut immédiatement mettre en œuvre. Si, de manière urgente, les salariés et les usagers n'étaient pas entendus, nos trois organisations en tireraient toutes les conséquences et prennent déjà date pour, dans l'unité la plus large, renforcer encore le mouvement en n'excluant aucune forme d'action. Elles appellent, en ce sens, les personnels à se réunir pour envisager les suites éventuelles. Elles soutiennent les initiatives d'ores et déjà programmées qui s'inscrivent dans le processus de mobilisation. »



Fonction publique d'État : les chiffres de pertes d'emploi entre 2002 et 2006



Sanofi-Aventis : manifestation contre la restructuration de la Recherche et Développement

300 salariés du groupe pharmaceutique Sanofi-Aventis ont manifesté mardi devant les sites de Chilly-Mazarin (Essonne) et Toulouse (Haute-Garonne) pour protester contre un plan de restructuration qui vise la branche Recherche et Développement. « *La direction refuse de prendre des engagements sur le maintien des emplois dans le secteur Recherche et Développement à l'horizon 2012 et ça, c'est inacceptable !* », a dit Thierry Bodin, coordinateur CGT. Les élus du CCE ont refusé mardi de valider le plan de restructuration, estimant que la direction de Sanofi-Aventis n'a pas donné suffisamment d'informations sur ses intentions. Des rencontres sont prévues avec les syndicats dans les prochains jours au ministère du Travail et à celui de la Recherche, mais aucune réunion avec la direction n'a été annoncée.



Areva T&D : la CGT dénonce une « transaction honteuse »



La CGT d'Areva a dénoncé jeudi une « *transaction honteuse* », porteuse de « *risques sociaux et industriels* », après l'annonce par le groupe nucléaire français de la signature de l'accord de cession de ses activités de transmission et de distribution à Alstom et Schneider Electric. « *Le processus est engagé jusqu'au closing qui doit consacrer les derniers ajustements de cette transaction honteuse, porteuse de risques sociaux et industriels* », déplore le syndicat dans un communiqué, estimant qu'il ne faut « *pas baisser les bras* ». Pour la CGT, « *il s'agit de la cession d'un bien public, d'une spoliation des intérêts des citoyens, augmentée de forts risques sociaux, industriels et économiques* ».

France 3 : le projet éditorial rejeté par près de 79 % des journalistes

La rédaction nationale de France 3 a rejeté à 78,22 % le nouveau projet éditorial de la direction de la chaîne publique, lors d'une consultation organisée jeudi par la Société des journalistes (SDJ).

Mais le nouveau projet éditorial « *lisse, convenu et aseptisé, manque totalement d'ambition et de cohérence* », estime la SDJ selon laquelle « *la présidence de France Télévisions se désintéresse totalement des journaux nationaux de France 3* ».

« *Il ne marque pas suffisamment notre identité, notre différence et nous fragilise dans un contexte de concurrence accrue. Nous redoutons désormais le pire : le démantèlement pur et simple de notre rédaction* », poursuit-elle.



Air France : - 20 % d'effectifs dans ses escales en deux ans

Selon une étude commandée par le Comité Central d'Entreprise, la compagnie veut réduire de 20 % d'ici fin 2011 les coûts et les effectifs des escales en province, qui passeraient de 3 750 à 3 000 salariés. Les gains de productivité attendus de la restructuration des escales en France et en Europe s'élèvent entre 185 et 305 millions d'euros sur l'exercice 2011-2012, sur un objectif total de 415 à 560 millions d'euros pour l'ensemble du projet NEO (« *New European Offer* ») présenté en novembre dernier par la compagnie aérienne), souligne l'étude du cabinet Secafi.



EasyJet : la compagnie jugée pour travail dissimulé



C'est « *une peine que la société EasyJet peut aborder sereinement* », a déclaré le procureur, Bernard Thouvenot, citant un bénéfice de 80 millions d'euros réalisé par la compagnie en 2009.

Le 22 janvier s'est ouvert à Créteil le procès de la compagnie aérienne low cost pour travail dissimulé, entraves aux organes de représentation du personnel et défaut d'immatriculation.

La compagnie britannique est notamment poursuivie pour ne pas avoir déclaré en France, entre juin 2003 et décembre 2006, la quasi totalité des salariés de son escale de l'aéroport d'Orly (Val-de-Marne), au préjudice des organismes de protection sociale français.

EasyJet avait employé quelque 170 salariés de son escale d'Orly sous statut britannique, plus avantageux financièrement que le statut français.

Le parquet a requis vendredi la peine maximale de 225 000 euros d'amende contre la compagnie aérienne.

Parité : la CGT réagit à la proposition de loi Copé

Plusieurs syndicats, dont la CGT, ont fait part de leur plus grand scepticisme sur la portée de la proposition de loi du patron des députés UMP Jean-François Copé, sur la féminisation des conseils d'administration des grandes entreprises, qui doit être débattue mercredi à l'Assemblée nationale.

« *Au-delà des annonces ministérielles ou des écrans de fumée parlementaires, il faut des sanctions maintenant* », a réagi la CGT. « *S'il convient de procéder à la définition d'objectifs chiffrés, il est surtout nécessaire de faire voler en éclat le plafond de verre qui bloque l'accès aux postes de cadres et de cadres supérieurs aux femmes dans de nombreuses entreprises* ». La CGT aurait souhaité « *dés le départ, une proportion au moins égale à 33 % de femmes dans les CA, car tous les spécialistes s'accordent à dire qu'au dessous de ce pourcentage les femmes restent invisibles* ».



Parité femmes-hommes : le secteur public affiche un mauvais bilan en 2009

Alors que l'UMP prétend féminiser les conseils d'administration des entreprises en faisant voter un texte en instaurant des quotas, on apprend que l'État lui-même est bien peu exemplaire.

Selon un rapport publié mercredi l'Observatoire de la vie politique et parlementaire, la parité dans le secteur public se porte mal, voire très mal et s'est même dégradée en 2009.

Ainsi, souligne l'observatoire, lorsqu'il s'agit de nominations à des postes de titulaires dans les institutions et administrations publiques, organismes extraparlimentaires ou autres organismes, la tendance « est généralement à une plus forte représentation masculine », laissant aux femmes les sièges de suppléants.

Le détail de la composition des conseils « montre, à l'évidence, qu'aucune impulsion (...) venant des pouvoirs publics n'a été faite pour inciter les organismes représentatifs de l'État ou des représentations syndicales ou associatives, à intégrer plus de parité », note encore l'observatoire.



Recherche et enseignement public : 4 heures contre la précarité



La précarisation des emplois dans l'Enseignement supérieur et la Recherche explose ces dernières années, conséquence à la fois du manque de postes et du développement des mécanismes de financement sur appel à projets.

Le 20 octobre 2009, l'intersyndicale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a lancé une grande enquête en ligne sur l'emploi précaire dans l'Enseignement supérieur et la Recherche publique en France. Elle concernait à la fois les personnels précaires des universités et ceux des établissements de recherche. Au total, 4 409 personnes ont répondu au questionnaire. L'ensemble des répondant(e)s est représentatif de l'ensemble des catégories et des métiers. Restituant les trajectoires individuelles, l'enquête permet de saisir la réalité de la précarité pour les personnes qu'elle

concerne directement et a pour objectif de sortir la précarité et les précaires de l'invisibilité.

Lundi 8 Février à 14 heures (auditorium du CNRS 3 rue Michel Ange PARIS, métro Michel Ange), les organisations (voir la liste ci-dessous) présenteront les résultats de l'enquête, confronteront les premières réactions des précaires eux-mêmes, à celles de sociologues du travail et aux propositions d'actions des organisations.

- 13h30 Accueil
- 14h15 Présentation brève de la démarche par l'intersyndicale
- 14h20 - 15h Principales conclusions de l'analyse du questionnaire
- 15h00 - 15h20 Questions des journalistes et de la salle
- 15h20 - 16h00 Table ronde animée par Pierre Tartakowsky. La réaction des sociologues, en présence de Christian Baudelot, Danièle Linhart, Bernard Friot, Emmanuelle Picard...
- 16h00 - 16h20 Questions des journalistes et de la salle
- 16h20 - 16h45 Témoignages de précaires :
- 16h45 - 17h00 Questions des journalistes et de la salle
- 17h00 - 17h30 Table ronde : Premières réponses syndicales
- 17h30 Conclusions et propositions d'actions pour le printemps de la précarité

Liste des organisations

SNTRS-CGT, FERC-SUP CGT, CGT-INRA, CGT-IFREMER, SNCS-FSU, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNEP-FSU, SNETAP-FSU, SGEN-CFDT Recherche EPST, SUP'RECHERCHE-UNSA, SNPTES-UNSA, CFTC-Recherche, SUD Education, SUD Recherche EPST, SUD Etudiant, UNEF, SLR, SLU.

Autour du livre :

« *Pour en finir avec le Wall Street management* »

Réalités du dialogue social (RDS) organise un petit déjeuner autour du livre « *Pour en finir avec le Wall Street management* » (publié aux Editions de l'Atelier) en présence des 2 auteurs, Marie-José Kotlicki et Jean-François Bolzinger, respectivement secrétaire générale et secrétaire général adjoint de l'UGICT-CGT.

Commentaires et réactions de Jean-Paul Bailly, président du Groupe La Poste, auteur d'un rapport et d'un avis sur « *Prospective, débat, décision publique* » au CESE.

Mardi 9 février 2010 à 8h30 (accueil : 8h15), à la Maison de l'Europe de Paris
35, rue des Francs Bourgeois - 75004 Paris.

Marie-José Kotlicki
Jean-François Bolzinger

POUR EN FINIR AVEC LE WALL STREET MANAGEMENT

